

Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

Band: 68 (2010)

Heft: 1: Apports croisés sur le changement ; crise des matières premières

Artikel: De nouveaux professionnels de la sociologie en entreprise? : pour la défense d'une sociologie dans l'action

Autor: Dahan-Seltzer, Geneviève / Pierre, Philippe

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-283562>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DE NOUVEAUX PROFESSIONNELS DE LA SOCIOLOGIE EN ENTREPRISE? POUR LA DÉFENSE D'UNE SOCIOLOGIE DANS L'ACTION

GENEVIÈVE DAHAN-SELTZER

LISE/CNRS (Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique)

PHILIPPE PIERRE

Diversité et management interculturel, Sciences-po Paris

philippe.pierre22@wanadoo.fr

www.philippepierre.com

> Depuis plusieurs années maintenant, de nombreux professionnels, exerçant des fonctions de managers, dirigeants, syndicalistes, DRH, chefs de projet entre autres, ont été formés à la sociologie et diplômés, dans le cadre d'une formation initiale ou continue. Il s'agit là d'une des voies contemporaines de la diffusion de la sociologie dans les mondes productifs. Cet article estime hautement souhaitable de rendre davantage visibles les pratiques de ces sociologues professionnels, par définition, peu exposées et largement tacites. Il distingue les défenseurs d'une sociologie pour l'action et ceux d'une sociologie dans l'action (qui voudront être à la fois praticien à temps plein et se réclameront pourtant authentiquement sociologues). Il s'inscrit dans un programme de recherche plus large qui vise à mieux comprendre ce que pourrait être les références épistémologiques et les cadres méthodologiques de sociologues praticiens. Cet article explicite en quoi la connaissance des réalités sociales en entreprise, pour un sociologue professionnel, est le fruit d'un double effort issu, d'une part, d'un raisonnement déductif, constitué par des savoirs conceptuels et d'autre part de l'analyse réflexive des pratiques mises en œuvre, ce que l'on appelle aussi «expérience».

VOUS AVEZ DIT «SOCIOLOGUE» EN ENTREPRISE?

En nous centrant sur le champ des organisations productives et de l'entreprise, et en prônant la promotion de sociologues dans l'action, soucieux d'utiliser des compétences sociologiques en tant que praticien et de viser également à une production de connaissances sociologiques dans le champ scientifique, cet article vise à sortir d'une vision où la fonction majeure de la recherche empirique serait de valider des hypothèses théorisées ailleurs.

En décantant trop l'expérience, les sociologues académiques risquent de la déformer et R. K. Merton a bien montré que la recherche n'est pas seulement «de la logique tempérée par l'observation»¹. Il nous semble que de plus en plus en sociologie, la question n'est pas tant de relativiser des catégories en les rattachant à des cultures et des systèmes de valeurs différents, que de cerner les bricolages, les métissages, de clarifier la manière dont ces cultures et ces sys-

¹ R. K. Merton, *Éléments de théorie et de méthode sociologique*, Plon, 1965, p. 47.

tèmes de valeur mettent en relief et orientent inégalement les possibilités de s'engager dans le monde selon des registres d'action différents. Il devrait en être de même pour le sociologue en entreprise qui pourrait évoluer dans le pôle professionnel des actes utiles et efficaces en un lieu et une situation et dans le pôle épistémique des savoirs «valables» issus de la recherche. Dans cet article, nous voulons défendre, une sociologie dans l'action qui vise d'abord à être une sociologie de l'expérience vécue et de la pluralité des modes d'usage. Une sociologie qui serait celle de nouveaux professionnels dotés certes de compétences sociologiques mais ayant aussi pour ambition de transformer le cours de la vie sociale, tout simplement parce que «l'on ne change pas une société en restant à son écoute»². Faut-il devoir toujours choisir entre une sociologie «positive» qui nous dirait tout sur la société mais rien sur nous-mêmes et une sociologie «romantique» qui nous éclairerait sur l'acte moral, sur les intentions, mais manquerait cruellement de rigueur empirique³?

Depuis près une soixantaine d'années, certains professionnels de la sociologie, font le pari de la connaissance appliquée à l'action et vivent la tension entre le savoir scientifique, son exigence méthodologique et la demande sociale, celles de dirigeants d'entreprises, de responsables associatifs ou encore de cadres du secteur public, qui les sollicitent certes sur un savoir théorique supposé, une capacité avérée de diagnostic mais peut-être surtout sur une aide au pilotage, un accompagnement de l'action en vue d'une transformation manifeste. Le sociologue «chercheur académique» (ici nommé «sociologue pour l'action») devra ainsi, en cours d'intervention dans une organisation où il n'est volontairement que «de passage», se faire aussi «clinicien» : changer de langage et de posture, présenter ses travaux en fonction des capacités d'écoute des différents acteurs qui le réclament, inventer des dispositifs de débats pour travailler avec ceux qu'il étudie, tenter de peser enfin sur les régulations du système social qu'il aura à connaître en profondeur avant d'en rejoindre un autre et de recommencer. L'engagement de ce sociologue «intervenant» reste questionné tant par ses pairs de la communauté scientifique sur sa distance, sa posture critique, que par ses commanditaires dans leurs attentes de recommandations concrètes et de résolution (rapide) de problèmes. Comment peut-il, dès lors, construire une posture d'intervention «critique et contributive à la fois» selon l'expression de M. Uhalde ? La légitimité de ce sociologue pour l'action est à construire sur plusieurs fronts mais le champ académique, souvent universitaire, reste le champ dominant de construction d'une carrière à long terme (par l'accès à une charge de maître de conférences, de professeur d'université, d'une grande école de commerce ou d'ingénieur, à celle de chercheur au CNRS, dans des établissements publics à caractère scientifique et technologique (INRA, INSERM...)⁴.

Avec les figures du sociologue pour l'action, «académique», et du sociologue dans l'action, praticien⁵, deux archétypes de recherche se font face, avec en arrière fond, un éclatement des théories et des pratiques sociologiques liées à la multiplication des institutions sociologiques : la recherche fondamentale «qui ne tend pas vers une finalité de reconnaissance

² D. Martucelli, « Sociologie et posture critique », in B. Lahire, *A quoi sert la sociologie ?*, 2002, La Découverte, p. 148.

³ F. Ascher, «La métaphore est un transport. Des idées sur le mouvement au mouvement des idées», *Cahiers Internationaux de Sociologie*, Vol. CXVIII, 2005, p. 41.

⁴ Nous n'aborderons pas, dans cet article, la situation de chercheurs exerçant dans des instituts privés de recherche et de consultation.

⁵ V. Bussard et alii, *Le socio-manager. Pour une sociologie des pratiques managériales*, Dunod, 2002.

sociale ou économique»⁶ d'une part et la recherche «professionnalisée» selon une demande sociale, un appel d'offre, une expertise, d'autre part.

Les sociologies pour l'action reposent avant tout sur une capacité de diagnostics appliqués et fondent d'abord, selon nous, leur légitimité sur l'importance d'un stock de situations analysées ailleurs que dans les entreprises et organisations étudiées. Elles se situent dans une tradition de «recherche-action» qui vise la résolution de problèmes concrets à partir de l'exercice d'une scrupuleuse distanciation sociologique.

Avec la possibilité d'une sociologie dans l'action, c'est la question de professionnels formés à la sociologie mais exerçant, à temps plein, à partir d'un autre métier constitué (dirigeant, responsables ressources humaines, managers, syndicalistes...) qui se pose.

Notre hypothèse est qu'il s'agirait là de l'une des principales voies contemporaines de diffusion de la sociologie dans le monde de l'action productive, précisément là on l'on a longtemps eu une vision seulement corporative de la sociologie professionnelle (inspirée largement des «psychologues praticiens» reconnus comme un métier institué). Ainsi, C. Dubar se demande quelles sont les pratiques sociologiques des doctorants qui remplissent aussi des tâches d'enseignement (ATER, AMN, Moniteurs...), vacataires de laboratoire, chargés d'études, consultants ou formateurs, managers, de tous ceux qui sont «extra-universitaires», «non statutaires», hors de la communauté légitime, des «praticiens», étrangers à la théorie, ou des professionnels (mais de quelle profession ?) ? Peut-on, dès lors, offrir aujourd'hui une possible cartographie de ces «sociologues professionnels» qui font le choix de ne pas suivre ces chemins de l'académisme ?

Dans le premier mouvement de cet article, nous soulignerons, l'incomplétude, en certains cas, d'un mode de recherche académique classique d'une sociologie de passage dans les institutions productives qu'elle étudie. Le rôle classique du sociologue est de dévoiler des rapports de domination (ce que les individus vivent sur le mode de la certitude et qui ne serait en fait que de la contrainte sociale intériorisée) et aussi de saisir les variations de l'expérience vécue des acteurs. Les sciences sociales ont, en ce sens, une double mission d'analyse et de transformation sociale. Dans un cas comme dans l'autre, et au regard de certains objets de recherche (comme la sociologie de la mobilité internationale⁸, celle des migrations⁹, la sociologie des élites et des dirigeants...), le mode d'enquête classique ne nous semble plus répondre toujours efficacement¹⁰.

Dans un second mouvement, nous chercherons à comprendre comment agir et à quels risques faire face en tant que sociologue dans l'action ?

L'ambition du sociologue praticien est non seulement de dévoiler mais aussi de peser des continuités au plus près du terrain là où d'autres penseront davantage aux étapes d'un changement organisé d'en haut. Là où les sociologies pour l'action donneront finalement à voir deux champs de positions distinctes (hors et dans l'entreprise où l'on intervient), nous proposons une «internalisation» du processus d'intervention qui en appelle à une définition nouvelle de ce que pourrait être le «développement social» et non une simple «gestion des

⁶ M. Uhl, *Subjectivité et sciences humaines*, Beauchesne, 2005, p. 20.

⁷ C. Dubar, «Le pluralisme en sociologie : fondements, limites, enjeux», Document de travail CNRS, p. 10.

⁸ J. Urris, *Sociologie des mobilités*, A. Colin, 2005.

⁹ A. Tarrius, *Les nouveaux cosmopolitismes. Mobilité, identités, territoires*, Editions de l'aube, 2000.

¹⁰ L. Boltanski, *L'amour et la justice comme compétences*, Métailié, 1990, p. 39.

ressources humaines» orientée par des formes de critique sociale.

Mais cette posture de praticien n'est pas sans dangers et fait courir des risques pour celui qui l'assume. Car cette pratique de «recherche-intervention» sociologique, par «petits pas», qui se veut «socialement utile», fondée sur la croyance ou plutôt l'exigence que les raisonnements des hommes et des femmes au travail peuvent s'explicitier et se prêter à la contradiction engendre bien souvent une expérience de la solitude à assumer. Tout travail de décodage des enjeux conscients et inconscients des relations de pouvoir, des différences culturelles et identitaires, toute tentative de compréhension du social de «l'intérieur», à la source de la subjectivité des acteurs, porte en germe la polémique, est long, difficile et les dirigeants, le plus souvent, le comprennent mal ou obligent ceux qui la défendent à des formes de clandestinité, voire d'isolement en organisation.

Cet article estime souhaitable de rendre davantage visible des pratiques, par définition, peu exposées et largement tacites.

1. LES INCOMPLÉTITUDES D'UNE SOCIOLOGIE POUR L'ACTION DANS LE RECUEIL ET L'ANALYSE DES FAITS SIGNIFICATIFS.

SOCIOLOGIE POUR L'ACTION ET SOCIOLOGIE DANS L'ACTION.

Une fonction critique traditionnelle du sociologue s'articule autour d'une capacité à faire apparaître dans la conscience des acteurs des rapports de conflit ou de domination qu'ils n'imaginaient pas. Le sociologue cherchera alors à apprendre à reconnaître, avec les acteurs, ce qui est réellement en jeu et il légitimera ainsi sa fonction de «découvreur» du sens caché des phénomènes sociaux. Il renforcera sa vision critique de l'ordre social institué pour rendre les autres conscients. Le but de la sociologie, en ce sens, est «d'activer la société, de faire voir ses mouvements, de contribuer à leur formation, de détruire tout ce qui impose une unité substantive : valeur ou pouvoir, à une collectivité»¹¹.

Aujourd'hui, nombre de sociologues professionnels développent leur pratique dans les cabinets-conseils, dans les collectivités locales, les hôpitaux, les centres de formation pour adultes, les instituts de sondage... Classiquement, ces sociologues professionnels apportent leurs connaissances dans les opérations de formation d'adultes, sans être une transposition de la fonction universitaire et enseignante, dans l'activité de conseil pour la gestion du changement et des structures en organisation, mais aussi dans l'activité de conseil sur les lancements de produits, un nouveau créneau commercial¹²... Ils répondent dans le domaine du marketing, de la communication, des études de marchés, des motivations et des courants socioculturels à une délicate articulation entre activité de recherche, d'enseignement parfois et pratique de l'action toujours¹³. Il y a certainement, de nos jours comme hier, différentes manières d'être «sociologues-professionnels», renvoyant à une pluralité de positions «embarquées» dans les institutions (au sein d'entreprises privées, d'organisations étatiques, supranationales, non gouvernementales...). O. Piriou, parle, à juste titre, de sociologues

¹¹ A. Touraine, *Pour la sociologie*, Le Seuil, 1974, p. 236.

¹² R. Sainsaulieu, « La profession de sociologue en France », in H. MENDRAS et M. VERRET, *Les champs de la sociologie française*, A. Colin, 1988, p. 247.

¹³ D. Bensimon, *Le métier de sociologue. Résultats d'une enquête*, Association Professionnelle des Sociologues, 1984 ; M. Maurice, «Propos sur la sociologie des professions», *Revue Française de Sociologie*, n°14, 1973 ; D. Segrestin, «Enquête sur l'enseignement de la sociologie dans les universités», *Société française de sociologie*, 1983 ; A. Touraine, «Le sociologue et sa sociologie», *Intervention au Colloque de la Confédération française des professions sociales et informations sociales*, 1981.

praticiens et le terme, pour elle, renvoie à la distinction, en médecine, entre le professeur et le médecin (praticien) dont la mobilisation de connaissances a une fonction constamment «traitante»¹⁴. De nouvelles formes de sociologies pratiques émergent et nous distinguons ainsi, à grands traits, les défenseurs d'une sociologie pour l'action et ceux d'une sociologie dans l'action (qui voudront être à la fois praticiens à temps plein et se réclameront pourtant authentiquement sociologues).

La sociologie pour l'action aurait tendance à s'écrire et s'appliquer tandis que la sociologie dans l'action s'éprouverait plutôt dans le temps long des «ressources humaines», avec une recherche de double validité (en pratique mais aussi en théorie, auprès d'un laboratoire de recherche, par exemple, ou d'un collègue de pairs lors de plusieurs colloques et congrès scientifiques, quand le sociologue praticien viendra mettre à l'épreuve ses avancées de recherche). On doit à F. Piotet et à R. Sainsaulieu d'avoir cherché, en pionniers, à esquisser les formes élémentaires d'un métier de sociologue d'entreprise. Ils distinguent quatre fonctions exercées : «le conseil en stratégies et en politiques de personnel ; la réalisation de banque de données à partir d'enquêtes, études et observations conduisant à une sorte de veille sociale approfondie sur le potentiel humain de l'entreprise ; l'intervention sur les structures sociales et qualification des individus en entreprise ; la réalisation d'études et de recherches appliquées sur les conséquences sociales et culturelles de toute réforme ou expérience de changement dont on souhaite établir un bilan»¹⁵. Parmi les compétences possédées par ces sociologues d'entreprise, ils citent le fait de savoir pratiquer des entretiens, l'échantillonnage, l'analyse de contenu, le traitement statistique des données... pour permettre de démontrer une validité et agir avec assurance.

Dès lors, près de soixante années plus tard, peut-on être à la fois sociologue et praticien ? Les sociologues praticiens ne seraient-ils pas victimes, à force de trop sympathiser avec les groupes qu'ils animent, ne seraient-ils pas condamnés, faute de distance, à partager les croyances de ceux qu'ils «étudient» (et en même temps «gèrent») et à perdre ainsi de leur lucidité, de leur capacité à diagnostiquer qui, précisément, signe le fait d'être sociologue ? Comment échapper, pour eux, au piège du sens commun et de l'ordre institué de l'entreprise qui pourrait devenir naturel quand le lien de subordination qui les relie à l'objet étudié (l'entreprise et son système social) est contractualisé ?

Voulant déjouer la conviction que chacun est la cause de ce qui lui arrive¹⁶, nous militons pour le passage d'une sociologie de «l'agent» en entreprise, où tous les acteurs au travail seraient écrasés par les conditions de leur domination, à une sociologie de la «traduction» qui, ne faisant pas l'impasse sur les rapports de force et de pouvoir, montre également comment les acteurs élaborent des discours sur l'action et font que l'entreprise ne peut en effet se réduire à un «théâtre» pour des jeux d'acteurs, mais se caractérise au contraire par une propension à produire des valeurs, des normes et des représentations, comme un lieu où se combinent sens symbolique, intérêt et identité.

¹⁴ O. Piriou, *La face cachée de la sociologie*, Belin, 2006, p. 17.

¹⁵ F. Piotet et R. Sainsaulieu, *Méthodes pour une sociologie de l'entreprise*, PFNSP & ANACT, 1994, p. 364.

¹⁶ J. L. Bauvois, *Traité de la servitude libérale*, Dunod, 1994.

LES RESPONSABILITÉS DU SOCIOLOGUE.

La responsabilité du sociologue réside autant dans «l'objectivité» des données, dans la qualité des «analyses différentielles», dans la complétude du rapport final produit que dans son utilisation pour préparer des décisions d'action, percevoir autrement les problèmes, produire une autre compréhension du fonctionnement de l'entreprise¹⁷.

La sociologie en entreprise - est-ce sa force ou sa faiblesse ? - ne peut pas prendre la forme d'un savoir cumulatif, c'est à dire d'un savoir dont un paradigme théorique organiserait une fois pour toutes les connaissances accumulées.

La sociologie consiste en une construction théorique de propriétés d'un objet dégagé de sa forme première de savoir, pris dans le sens commun. La sociologie est savoir second à édifier. Elle vise à des constructions du second degré, c'est à dire des constructions de constructions faites par les acteurs de la scène sociale, dont le chercheur doit observer puis comprendre les comportements et les représentations, et cela selon les règles procédurales de sa science. Pour les observer autrement qu'en tant que passager de «première classe», c'est-à-dire de court passage, il faut que des phénomènes se déroulent sans qu'on puisse les provoquer, que ces phénomènes présentent une répétition régulière, comme en astronomie, la rythmique en moins. Le sociologue vise donc à l'interprétation de «co-occurrences» et ne peut se contenter de poser des constats inscrits dans des contextes hétérogènes pour construire, à la hâte, une typologie empirique. J. C. Passeron écrit, à cet égard, que «les sciences sociales travaillent à dresser laborieusement des catalogues de zoos (échantillons) et des cartes écologiques du territoire (recensements) afin d'augmenter la véridicité des assertions présomptives qui se prononcent sur ce qu'on risque d'y trouver le plus probablement»¹⁸. Il poursuit en relevant «qu'une théorie sociologique qui ne se présente pas à l'inspection comme un chantier empirique reste une théorie métaphysique ; mais un chantier de recherches empiriques dont les travaux ne sont conduits que par des hypothèses parcellaires, dépourvues de liens sémantiques noués dans une langue protocolarisée, reste une entreprise sociographique»¹⁹. Dans cette perspective, J. Dubost²⁰ distingue quatre rapports de consultation dans les interventions selon que l'agent est surtout sensible à la recherche, aux demandes des acteurs concernés, à la commande ou à l'action critique.

- > 1. L'intervenant privilégie une position d'extériorité et d'indépendance culturelle par rapport aux systèmes et aux acteurs sur lesquels il travaille. Sa connaissance est démonstrative et garantie par l'objectivité des techniques d'observation comme de validation. Priorité est donnée à la méthode et à la théorie du phénomène qui sera discutée ensuite au sein des milieux académiques.
- > 2. L'intervenant donne sa préférence aux demandes des acteurs et se place en tiers dans une relation de collaboration avec le système local et ses acteurs. Il veut viser l'autre (personne, groupe, système...) autonome. Priorité est donnée au processus même de consultation, à son origine, les facteurs qui le maintiennent, à son évolution, à ses effets...

¹⁷ J. Dubost, « Les rapports de consultation dans l'intervention sociologique », Education Permanente, n° 113, 1992, p. 12.

¹⁸ J. C. Passeron, Le raisonnement sociologique, Nathan, 1991, p. 388.

¹⁹ J. C. Passeron, Le raisonnement sociologique, Nathan, 1991, p. 388.

²⁰ J. Dubost, «Les rapports de consultation dans l'intervention sociologique», Education Permanente, n° 113, 1992, p. 16.

- > 3. L'intervenant privilégie la commande du décideur et se retrouve en position de fonctionnel opérant pour l'instance hiérarchique, ou de fournisseur opérant pour un client dans un rapport marchand. Priorité est donnée au cahier des charges et à une «expertise opératoire». Un triptyque trouve place autour du produit, de la prestation et de son évaluation.
- > 4. L'intervenant favorise la critique du système dans une position de minorité très active. J. Dubost remarque des «rapports de conscientisation où peuvent alterner alliance et opposition avec les acteurs contre l'ordre des choses et/ou pour les luttes le contestant» Priorité est donnée au fait de démasquer le pouvoir et les idéologies à son service, de révéler les significations pour les acteurs et leurs conduites, à l'action sur les dispositifs construits et leurs effets de domination.

UNE «SOCIOLOGIE DES COULISSES» : L'ATOUT DE POUVOIR VOIR ET OBSERVER.

En sociologie, il s'agit toujours de «reconstituer» les raisons d'être et comme l'écrivait G. Flaubert, il n'est pas nécessaire d'être un cheval pour jouer aux courses ! Si l'observateur prend soin de s'informer, nous sommes convaincus qu'il peut comprendre les raisons d'être des actions et des croyances de l'individu observé. Voir, c'est oublier le nom des choses que nous regardons, dit le plasticien R. Morris. Se pose au sociologue la question centrale de la vérification, d'une enquête qui reste descriptive mais vise à éliminer les éléments de subjectivité en recourant à des procédures de standardisation de collecte de l'information. Mais, pour ce faire, par esprit de provocation peut être, nous pourrions dire que certains chercheurs disposent toujours d'une multitude d'outils interprétatifs mais utilisent souvent les mêmes (les méthodes traditionnelles de la sociologie que sont l'usage du questionnaire ou de l'interview) et savent, en dernière analyse, de toute manière, toujours de quoi il retourne. On sait pourtant que chez M. Weber, «expliquer» un phénomène collectif revient à montrer qu'il est le résultat d'actions et de croyances individuelles qu'il s'agit de «comprendre». «La «compréhension» des actions et des croyances individuelles représente alors un moment de «l'explication» du phénomène collectif qui en résulte». La compréhension est un moment clé : «il est celui où sont atteintes les causes ultimes du phénomène collectif sous examen». Or, ces deux fonctions sont, selon nous, plus difficiles à exercer pour le sociologue académique qui est de passage.

La capacité de dissimulation des acteurs et la complexité des grandes organisations sont, à notre sens, plus fortes qu'autrefois. Or les sociologues dans l'action ont une capacité toute singulière de découvrir des problèmes qui ne pourraient pas être aperçus autrement que depuis leur position. Mais ils sentent, dans le même temps, qu'ils n'ont pas la force, par eux-mêmes, seuls, de trouver une solution à ces problèmes et vont donc se confronter à d'autres univers professionnels.

DES MÉTHODES CROISÉES

Pour le sociologue praticien, initier une démarche sociologique implique que tout fait ou processus soit empiriquement «construit», c'est-à-dire, selon C. Dubar, rapporté à des données précises et accessibles, fondé sur des méthodes déterminées et des procédures transparentes appliquées à des données identifiables. En ce sens, la méthode mise en œuvre et les résultats reviennent à reconnaître de l'intelligibilité sociologique (reconnue ensuite par une commu-

nauté de sociologues)²¹. Le respect de principes épistémologiques de base, la construction d'une distance et le respect de la position des autres doivent garantir une objectivité scientifique qui est toujours une «intersubjectivité savante». Dans ce processus, les sociologues praticiens auront intérêt et leur position immergée le leur permet, à articuler l'analyse des déclarations des êtres humains qui sont aussi des faits, l'emploi de méthodes positives (questionnaires), cliniques (entretiens), compréhensives (archives) et ethnographiques (observations). La recherche sociologique en entreprise ne peut être réduite à une alternance, sèche, entre une hypothèse et une confrontation de l'hypothèse en phases d'opérations indépendantes. Elle ne peut faire l'économie du «contrôle du contrôle» ni de l'utilisation conjointe des méthodes positives, cliniques et ethnographiques. «Les procédures de sondage les plus irréprochables formellement peuvent perdre toute signification sociologique si le choix de la méthode d'échantillonnage n'est pas opéré en fonction des hypothèses et des objectifs spécifiques de la recherche» écrivent P. Bourdieu, J. C. Chamboredon et J. C. Passeron²².

UNE APPROCHE SYSTÉMIQUE ET ANTHROPOLOGIQUE.

Pour parvenir à une connaissance, «il faut», dit G. Simmel, «que nous puissions reproduire en nous-mêmes les états de conscience d'autrui»²³. Comprenons-nous d'autant plus facilement les expressions et les actions d'autrui que nous avons pu éprouver fréquemment celles-ci en situation d'action ? Nous le pensons quand le sociologue praticien, en ayant accès au «terrain» à plusieurs reprises, s'intéresse autant à ce que les gens disent (et lui disent) qu'à ce qu'ils font (sans lui dire). Car toute conduite au travail renvoie, selon nous, à deux dimensions principales : au passé de cet individu, à ce qu'il en livre, c'est à dire à son histoire personnelle, laquelle conditionne ses préférences et sa façon de s'ajuster aux situations. Mais sa rationalité renvoie aussi, d'autre part, aux «contraintes et opportunités du présent, c'est à dire à la situation d'interaction dans laquelle la personne se trouve»²⁴. Le «dire» se mêle indissociablement au «faire» quand, pour produire des jugements moins partiels, il faut s'intéresser aux comportements observables des acteurs étudiés et aussi à leurs croyances recueillies. Le point de départ d'une investigation empirique ne saurait être un ensemble d'unités indépendantes. Il doit au contraire consister en l'ensemble des relations qu'entretiennent ces unités.

Traditionnellement, la recherche académique vise à saisir «intellectuellement» les raisons d'agir, pas nécessairement de manière empathique et synchrone. Le sociologue est toujours tenu de rechercher quelles raisons, il est le plus vraisemblable de prêter aux acteurs sociaux afin d'expliquer leurs points de vue²⁵. Dans le choix d'un protocole expérimental, il s'agit toujours de placer les individus dans des conditions qui les incitent à dévoiler leurs convictions plutôt que leurs préférences personnelles. Or, l'acteur social «sent» de façon imprécise le sens «visé» de ses actions, «plus qu'il ne le connaît vraiment ou ne le pense clairement»²⁶. Le sociologue praticien est celui qui, plus que les autres, opère des travaux de reconstruction

²¹ : J. M. Berthelot, *L'intelligence du social*, PUF, 1992.

²² : P. Bourdieu, J. C. Chamboredon et J. C. Passeron, *Le métier de sociologue*, Mouton, 1968, p. 94.

²³ G. Simmel, *Les problèmes de la philosophie de l'histoire*, PUF, 1984, p. 86.

²⁴ E. Friedberg, «La réflexion n'est pas contradictoire avec l'action», *Sciences humaines*, n° 30, Juillet 1993, p. 21.

²⁵ E. Betton, «Le statut de l'enquête qualitative dans le cadre d'une sociologie de l'action : l'exemple des sentiments de justice», *L'Année sociologique*, 2005, 55, n° 1, p. 68.

²⁶ M. Weber, *Economie et société*, Agora, 1956, p. 36.

du sens qui font apparaître que les comportements des acteurs sont souvent étrangers aux arguments que les individus prétendent eux-mêmes donner pour soutenir leurs jugements et qui se cachent derrière des procédures de travail, des règlements, des abréviations, des sigles... peu signifiants pour les sociologues de passage. Sans cesse aux prises avec la nécessité de montée en généralité au-delà du cas personnel, il revient au sociologue praticien de peser les cohérences ou ruptures biographiques. Ainsi que le soulignait R. Sainsaulieu, on ne demande pas aux sociologues de refaire le monde, mais d'apporter une réponse opératoire sur l'état du monde social de production, sur la reconnaissance des métiers et des identités professionnelles, sur la capacité des acteurs à affirmer et négocier des objectifs concrets de production. Or, les transformations de l'activité productive et la montée en puissance de scènes de travail multiculturelles, le développement d'un capitalisme cognitif²⁷ nous amènent à constater que l'accès au terrain, la capacité de dévoilement, qualité première des sociologues, est de plus en plus difficile et qu'il nécessite une «co-présence» entre observateur et observés, comme un «travail d'infiltration» ou d'anthropologue.

Jusqu'à aujourd'hui, le pouvoir du chercheur tenait à ce qu'il connaissait davantage certains objets que les acteurs opérationnels pris dans l'urgence et dans le manque de lucidité connaissaient moins ou mal. Ce pouvoir se retourne avec des personnes qui vivent, par exemple, une intense mobilité géographique, et en cela sont difficilement observables dans la totalité physique d'un atelier ou d'un seul bureau. Les phases de perception, de recueil des données sont de plus en plus difficiles d'accès pour le chercheur académique (le sociologue pour l'action), car la capacité des acteurs à contrôler, à mémoriser des informations nombreuses, diverses et complexes, à faire appel à une théâtralisation de leurs comportements, va, à notre sens, croissante. Un «va et vient» est alors nécessaire entre informations de terrain, bibliographies, hypothèses explicatives et protocoles de validation.

Entre permanence (l'individu vit dans un univers nouveau comme il le faisait avant), dédoublement (l'individu adopte des pensées, des croyances et des pratiques en fonction de l'univers social dominant) et mélange (chaque univers apporte sa vision du monde et féconde une synthèse), la personne, est «plurielle». C'est toujours secondairement que l'individu peut se rendre compte de la diversité des attitudes ou attributs qu'il possède et faire un travail «d'ajustement». Cette capacité à dissimuler, à réagir entrave le travail du chercheur académique et le sociologue praticien nous paraît mieux armé pour partir à la chasse aux actes cachés, aux savoirs informels du «travail réel», non nécessairement identifiés par l'entreprise (à travers ses systèmes de qualifications ou de gestion des compétences) quand les dirigeants confient officiellement aux sociologues intervenants leurs missions.

La faiblesse de nombre de travaux de sociologues de passage, sur le plan méthodologique, concerne l'utilisation seule des questionnaires à questions fermées et à modalités ordinales qui nous semble inadéquate quand on explore des processus de construction identitaires par exemple. L'exigence de devoir répondre rapidement favorise les mécanismes de défense inconscients telles que la rationalisation, la négation ou encore la banalisation... Le niveau exploré reste celui des opinions, reconstructions conscientes à partir d'éléments cognitifs et normatifs immédiatement disponibles à la conscience. Or, répétons-le, les opinions ont

²⁷ Y. Moulrier-Boutang («Mondialisation : entreprises et main d'œuvre à l'heure du capitalisme cognitif», in *Qu'est-ce que la globalisation ?*, Sous la Direction de Y. MICHAUD, O. Jacob, 2004, p. 156).

souvent peu de rapports avec les comportements et avec les conduites.

La déficience de ce travail se réduit donc souvent à des descriptions d'évènements sans rien dire de leurs rapports entre eux, de la trame qui les relie, des composantes sociales collectives de la situation et des schèmes de perception et d'évaluation individuels. Or, entre la mémorisation des situations et leur évocation ultérieure s'interpose la médiation des significations que le sujet leur attribue rétrospectivement à travers une totalisation plus ou moins réflexive qu'il fait de ses expériences. Le dessin est souvent restitué mais, en revanche, la remémoration peut en modifier rétrospectivement les couleurs²⁸!

L'INVENTION DE DISPOSITIFS.

Produire des descriptions d'une conduite sociale dépend toujours de la capacité à pénétrer les cadres de signification que les acteurs constituent dans le langage (perçu comme médium de l'activité pratique). L. Boltanski remarque que les entretiens les plus intéressants d'une de ses enquêtes, «avaient été réalisés selon un dispositif que réprouvent les manuels méthodologiques parce qu'il paraît rompre avec les exigences d'extériorité, de neutralité, d'objectivité et de non implication qui ont longtemps été considérées comme des critères de scientificité dans le relation d'enquêteur à enquêté. Ces entretiens se passaient en effet au cours de repas ou de soirées auxquels étaient présents les amis communs qui avaient ménagé la rencontre entre le sociologue et les cadres interrogés». L. Boltanski parle de la constitution d'un «climat de confiance qui est rarement obtenu lorsque la personne interrogée est touchée directement dans l'entreprise, notamment lorsque le sociologue est introduit auprès d'elle par des membres de la hiérarchie, ce qui le fait facilement suspecter de complicité avec la «direction»».

Nous défendons ici une «sociologie des coulisses» ou selon l'expression de F. Granier, les défenseurs d'une «sociologie immergée des phénomènes émergents». «On ne dit pas la même chose, on ne se confie pas de même manière à un chercheur extérieur à l'entreprise et à quelqu'un qui en est membre même si son statut lui confère une relative indépendance»²⁹ confirment F. Piotet et R. Sainsaulieu. La sociologie n'étudie pas ce que les gens doivent faire mais ce qu'ils font effectivement, que cela leur plaise ou non. L'instauration de relations de confiance avec les salariés étudiés permet le recueil de confidences sur ce retour sur soi qui s'opère largement en dehors de l'entreprise et renvoie à la question de la transmission culturelle hors des cadres physique de l'entreprise. Des relations proches et bien souvent, au final, amicales permettent de connaître les rapports aux conjoints, aux enfants, aux pratiques culturelles, à la langue parlée à la maison, aux fréquentations, à la vie associative, aux projets pour la retraite... H. S. Becker note que les choses peuvent nous paraître également souvent incompréhensibles «tout simplement parce que nous sommes trop éloignés de la situation pour connaître les contingences réelles qui ont pesé sur le choix de l'action»³⁰. L'enjeu est certainement de détecter le «non-exprimé» parce que les personnels ne veulent pas tout dévoiler à un observateur venant les interroger sur leurs motivations, comporte-

²⁸ D. Bertaux, *Les récits de vie*, A. Colin, 2005, p. 41.

²⁹ F. Piotet et R. Sainsaulieu, *Méthodes pour une sociologie de l'entreprise*, PFNSP & ANACT, 1994, p. 345.

³⁰ H. S. Becker, *Les ficelles du métier*, 2002, p. 59. «Les hommes ne décident pas comme ça, un beau jour, de se faire opérer sur un coup de tête ou sous l'impulsion de quelconques motifs cachés. Cette décision ultime est la dernière d'une longue série de décisions antérieures, dont aucune, prise isolément - et c'est là le point central - n'a jamais paru étrange en elle-même» (Idem, p. 59).

ments et décisions, et aussi parce qu'ils ont pu oublier les étapes qui ont mené aux décisions (par inconscience ou simple déguisement des faits). P. Baumart propose alors trois manières de faire : la confrontation qui consiste à comparer des versions explicites, d'en lister les différences puis de les renvoyer aux témoins de la période, les stratégies d'usure qui consistent à questionner à plusieurs reprises et enfin la contre-expertise qui permet à l'observateur de proposer à l'interrogé une hypothèse de représentation de la réalité différant de la sienne et l'engageant à la discussion³¹.

De l'action du sociologue pour l'action, on pourrait dire qu'elle court le risque d'être momentanée, locale, qu'elle s'adresse à un groupe d'acteurs identifiés et qu'elle se prête à devenir l'objet d'un récit de la transformation. Comme les épopées et leurs « coups d'éclat », elle porte en elle le sens de l'histoire immédiate de l'organisation. Il doit ainsi faire sien une « économie de l'interprétation »³². Si un de ses buts est la maïeutique, le travail du sociologue dans l'action est aussi d'offrir une résistance à la mise en intrigue (où tout serait calculable et maîtrisable par le sujet). F. Granier constate que les sociologues sont souvent tenaillés entre le désir de prouver leur utilité en répondant aux demandes sociales et leur souci de mise à distance de celles-ci. Il convient, pour eux, de toujours doubler leur préoccupation d'enquête sociologique par un travail de restitution aux acteurs, afin de contredire ou infirmer les premières interprétations prises « sur le vif ».

2. UNE SOCIOLOGIE DANS L'ACTION. DÉLICATES POSTURES DES SOCIOLOGIES PRATIQUES.

LA CONSTRUCTION D'UNE POSTURE D'ÉCOUTE ET D'UNE CAPACITÉ DE RÉGULATION.

Des théoriciens qui n'étaient pas à proprement parler « sociologues », comme H. Fayol qui dirigea, pendant plus de trente ans, une société minière, ou F. W. Taylor qui a notamment déposé des brevets sur les outils de coupe dans l'industrie mécanique, ont pratiqué ces modes d'enquêtes en « temps réel », ont cherché à faire émerger des savoirs tacites par une observation en coprésence physique de longue durée et la pratique du gouvernement d'entreprise. Qu'il soit DRH, responsable de formation, de recrutement, gestionnaire de la mobilité internationale ou encore consultant interne, le sociologue praticien dans l'action est un individu qui ne cesse de mesurer des écarts, des lacunes, des interstices : écarts entre le prescrit et le vécu, entre la portée générale d'une politique, qu'il se doit aussi d'incarner et de faire partager, et l'étrange phénomène de diffraction des réalités vécues, des perceptions individuelles tout autour de lui. B. Lalle défend également une conception de la recherche qui ne soit pas seulement « une recherche sur l'action mais une recherche dans l'action, une recherche transformative où le chercheur, participant à la vie de l'organisation, conçoit, met en œuvre, analyse, communique, diffuse les résultats obtenus tant à l'intérieur de l'organisation auprès des praticiens, qu'à l'extérieur en direction des milieux académiques »³³. De l'action du sociologue dans l'action, on peut défendre qu'elle n'est pas locale mais globale (puisque c'est tout l'ensemble du corps social qui doit être concerné si l'on veut transformer les rapports

³¹ P. Baumart, *Organisations déconcertées. La gestion stratégique de la connaissance*, Masson, 1996 cité par M. Ferrary et Y. Pesqueux, *Management de la connaissance*, Economica, 2006, p. 39.

³² L. Boltanski, *L'amour et la justice comme compétences*, Métailié, 1990, p. 133.

³³ B. Lalle, « Production de la connaissance et de l'action en sciences de gestion. Le statut expérimenté de chercheur-acteur », *Revue Française de Gestion*, vol 30, n° 148, Janvier/février 2004, p. 46.

sociaux), qu'elle n'est pas momentanée mais s'étend dans la durée (elle est progressive et continue, et en appelle, en cela, davantage à la logique de la « métamorphose »). Cette action renvoie moins à un sujet ou à un groupe désignés qu'elle ne procède discrètement par influence, par « capillarité ». L'important, pour le sociologue dans l'action, est moins de dire ce que l'on pense que de tenir ce que l'on dit et soutenir l'effort de l'action transformatrice prolongée. Sa recherche, patiente, est celle du « potentiel de situation » et des « points de jointure » d'une organisation. Le sociologue dans l'action, par sa présence, espère tirer partie des ressources informelles autour de règles non écrites, de pratiques non institutionnalisées pour trouver des accords entre partenaires qui s'ignorent et se méconnaissent. Il vise à l'efficacité (plus qu'à l'efficacé) par la compréhension et l'analyse. Il cherche à être un acteur « relais » qui bénéficie d'une position de « marginal sécant », comme l'illustre E. C. Hughes qui constatait qu'il n'y a « rien que je sache qu'au moins un des membres de ce groupe ne sache également, mais, comme je sais ce qu'ils savent tous, j'en sais plus que n'importe lequel d'entre eux »³⁴.

La tâche du sociologue est toujours de saisir des récits de pratiques en situation, de comprendre les contextes sociaux au sein desquels les actions sont inscrites et qu'elles contribuent à reproduire ou transformer³⁵. Pour un certain type de sociologue soucieux d'accompagner le changement, E. Enriquez parle de visée modeste de finalité de soutien à la réalisation de projets et non de finalité de prise de conscience de son destin historique. L'essentiel est de rendre compte d'une histoire collective à laquelle on appartient. « D'une part, il s'agit d'aider les gens à découvrir et comprendre davantage le sens de leur propre action, et d'autre part, il s'agit également de les inviter à prendre conscience de leur appartenance à une histoire collective – celle d'une organisation toute entière ou d'une partie de celle-ci qui, par certains côtés, les dépasse tandis que, par un autre côté, elle est partiellement et continuellement construite par eux »³⁶. E. Enriquez évoque l'idée d'un droit au retrait après une clarification des fins de l'action qui est un exercice délicat pour tout sociologue praticien³⁷.

R. Boudon souligne que les sciences sociales ont plusieurs fonctions. « Elles produisent de l'information lorsqu'elles révèlent par exemple que les taux de criminalité montent ou descendent ici ou là, ou qu'elles décrivent les conditions de vie dans les banlieues. Elles peuvent chercher à produire des émotions, par exemple lorsqu'elles décrivent le désarroi du chômeur. Elles peuvent se livrer à la critique sociale, comme lorsqu'elles dénoncent l'existence de privilèges injustifiés. Mais leur tâche la plus noble est assurément de produire de l'intelligibilité: d'expliquer les faits sociaux qu'on ne comprend pas spontanément »³⁸.

La sociologie pratique est utile quand elle soumet à la critique les explications d'une sociologie plus spontanée, plus passagère, de par son mode de recueil des faits. Notre conviction est que la sociologie ne consiste pas à restituer aux hommes qui jouent un jeu dont ils méconnaissent les règles, le sens de leurs actes et opinions. La force du sociologue est de poser des problèmes qui n'ont pas encore été posés dans ces termes mêmes et donc d'amener à un certain type d'action. « Il ne s'agit donc pas de prendre les responsables au piège de leurs

³⁴ E. C. Hughes, *Le regard sociologique*, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1996, p. 166.

³⁵ D. Bertaux, *Les récits de vie*, A. Colin, 2005, p. 13..

³⁶ Entretien avec E. Enriquez, « L'intervention pour imaginer autrement », *Education Permanente*, n° 113, 1992, p. 31.

³⁷ E. Enriquez, *L'organisation en analyse*, PUF, 1992.

³⁸ R. Boudon, *Renouveler la démocratie*, O. Jacob, 2006, p. 95.

discours, cela n'offre aucun intérêt, mais de voir ce qu'implique la logique proposée»³⁹. Emergent trois temps pour le sociologue praticien : le temps proprement subjectif qui ne signifie pas isolement, le temps de l'analyse, réflexif et délibératif, qui suppose des compétences en psychologie et en sociologie de l'entreprise et le temps de la « restitution-validation » auprès des enquêtés pour mettre à l'épreuve ses résultats qui est, pour lui, embarqué dans l'organisation, le plus long.

On trouve des univers sociaux où ce qui est demandé par la société à l'individu, c'est cette possibilité d'alterner des postures différentes. Pour les sociologues dans l'action, pris par les contraintes de leur profession, le besoin est fort de se ressourcer, d'échanger des pratiques au sein de communautés extérieures de professionnels. L'un des moyens les plus efficaces pour se « dégager » du terrain, pour pratiquer le « transfert » et le « contre-transfert »⁴⁰ nécessaires à toute activité intense d'écoute, de « mise en relation », est, à nos yeux, de cultiver plusieurs appartenances extérieures à l'entreprise, de se placer consciemment au carrefour de plusieurs logiques de rôles qu'il convient d'endosser et puis, au moment où on les endosse, savoir les quitter pour les reprendre plus tard : rendre compte à un réseau de pairs, enseigner sa discipline, témoigner de résultats intermédiaires et d'enquêtes dans certains réseaux académiques de recherche... Dans ce va et vient le laboratoire de recherche, la communauté extérieure de pairs, la participation à des congrès scientifiques que le sociologue dans l'action prendra appui pour valider son travail. Au sein de ces espaces de circulation vont se renforcer des réseaux négociés permettant d'éprouver la validité de ses travaux⁴¹. Un travail de « révélation photographique » de soi, des contours de son périmètre d'action en tant que gestionnaire des ressources humaines en entreprise, s'opère en se confrontant à des « contre-modèles » hors de l'entreprise.

La complexité des organisations, les attentes diversifiées de reconnaissance amènent donc aujourd'hui, selon nous, à la nécessaire émergence d'une « sociologie immergée » en entreprise (« embarquée » dirait M. Uhalde) combinant recherche, enseignement et pratique à temps plein.

Il faut pour le sociologue, être suffisamment intégré à la vie des équipes afin de recueillir des confidences, découvrir des langages, des mots codés et, en même temps, tenter de préserver une familiarité distante, une certaine extériorité du regard. Etre sociologue professionnel, en ce sens, renvoie à une posture plus qu'à un état.

S'éloigner de l'objet et du champ étudiés deviennent des nécessités permises, par exemple, par la participation à des programmes de recherche collectifs qui permettent un ancrage théorique, l'évaluation externe et périodique (double) de praticiens et de chercheurs académiques selon des critères d'évaluation croisés et différents. Le sociologue professionnel doit à la fois bâtir, avec les praticiens, une représentation de l'activité au travail qui recadre leurs perceptions et enrichisse leurs modalités d'action et, avec les chercheurs académiques, d'autres rapports à la connaissance et à l'action.

L'appartenance à d'autres communautés professionnelles et scientifiques fournira l'occasion d'une sorte de prise de conscience extérieure opérant de façon oblique pour déconstruire ce

³⁹ Entretien avec E. Enríquez, « L'intervention pour imaginer autrement », Education Permanente, n° 113, 1992, p. 33.

⁴⁰ M. Berry, Logique de la connaissance et logique de l'action, 1984.

⁴¹ M. Callon, La science et ses réseaux, La Découverte, 1989, p. 22.

qui, pour nous, va de soi. «Nous pourrions circuler alors allègrement à travers ces intelligibilités différentes et les faire dialoguer, car ces pensées diverses sont également intelligibles («logiques») et c'est même sans doute cela l'intelligence»⁴². Nous verrons alors s'affermir une capacité circulatoire du sociologue praticien qui cherche à résoudre des problèmes contextuels, à aiguïser sa capacité critique, à élargir sa capacité à argumenter... Pour s'engager, il lui faut savoir s'engager plus fort ailleurs et non nécessairement se dégager.

Il s'agit pour l'encadrement de «savoir travailler» en mode projet, de savoir animer des équipes (par l'échange d'informations, la négociation, le fait de favoriser la coopération inter-métiers, inter-génération, inter-unités...). Il s'agit aussi de savoir accompagner la dynamique des trajectoires individuelles, de réguler les attentes sociales, alors que les logiques économique-financières se font plus pressantes au travers notamment des outils de reporting et des procédures diverses de rating social. Mais comment encore exister dans une fonction RH qui s'est fortement technicisée et jusqu'où peut-on aller dans le partage de la fonction quand le management de proximité nécessite des compétences plus difficiles à acquérir qu'auparavant ?

ET LA DISTANCE CRITIQUE ?

Pour P. Bourdieu, «demander à la sociologie de servir à quelque chose, c'est toujours, une manière de servir le pouvoir». «Alors que sa fonction scientifique est de comprendre le monde social, à commencer par les pouvoirs. Opération qui n'est pas neutre socialement et qui remplit sans aucun doute une fonction sociale. Entre autres raisons parce qu'il n'est pas de pouvoir qui ne doive une part – et non la moindre – de son efficacité à la méconnaissance des mécanismes qui le fondent»⁴³. Le sociologue praticien n'est ni un ergonomiste centré sur le poste, ni un thérapeute préoccupé de l'individu, ni un psychosociologue centré sur les groupes⁴⁴. A. Touraine, lui aussi, a souligné que distant et neutre, le sociologue est rejeté, intégré au mouvement, il n'en est plus que l'idéologue⁴⁵. Le sociologue «jaune», selon l'expression de P. Bourdieu dans le film *La sociologie est un sport de combat*, trahit, révèle et livre aux dominants les «clés de la compréhension»⁴⁶. Par sa posture trop complaisante face aux commanditaires, il fait partie des sociologues qui auraient perdu toute velléité de critique en se mettant définitivement au service des puissants. En toutes circonstances, les résultats de l'enquête sociologique devraient rester des armes utiles aux agents dont les intérêts sont, par nature, en contradiction avec ceux des commanditaires et des décideurs.

Pour F. Piotet et R. Sainsaulieu : «Ce parti pris scientifique commandera également la distanciation prise par rapport aux jeux de pouvoir, sa volonté d'indépendance statutaire et sa double appartenance à l'entreprise mais aussi au milieu de la recherche universitaire afin de préserver la liberté nécessaire à l'exercice d'une lucidité critique»⁴⁷.

⁴² F. Jullien, *Conférence sur l'efficacité*, PUF, 2005, p. 77.

⁴³ P. Bourdieu, *Questions de sociologie*, Editions de Minuit, 1980, p. 9.

⁴⁴ R. Sainsaulieu, Préface, in *Sous la direction de M. Uhalde, L'intervention sociologique en entreprise*, Desclée de Brouwer, 2001, p. 10.

⁴⁵ A. Touraine, *La voix et le regard*, Seuil, 1978.

⁴⁶ D. Lapeyronnie, «L'académisme radical ou le monologue sociologique», *Revue Française de Sociologie*, 2004.

⁴⁷ F. Piotet et R. Sainsaulieu, *Méthodes pour une sociologie de l'entreprise*, PFNSP & ANACT, 1994, p. 368.

FONDER LE PARI D'UNE SOCIOLOGIE DANS L'ACTION.

Utiliser la sociologie de l'entreprise revient à cultiver l'implication dans son sujet de recherche et non une bienveillante distanciation de recherche. P. Bourdieu a écrit que «l'on n'est sociologue qu'à temps plein»⁴⁸. Nous partageons ce propos mais y avons tenté d'y donner, tout au long de cet article, un sens différent.

Il y a quelque chose d'optimiste dans l'intervention des sociologues professionnels. Quand on implique les individus, on les rend plus lumineux, comme le disait R. Sainsaulieu à la suite de Rousseau. «La démocratie n'existe qu'autant que les sujets sont capables de développer des modes de communication, où chacun éprouve le caractère irréductible de son être mais a envie de construire quelque chose (une relation, une organisation, une œuvre) avec autrui considéré comme son égal»⁴⁹.

Face au clivage entre une sociologie théorique (visant majoritairement un travail d'analyse critique des catégories, concepts, idées, références...) et une sociologie «appliquée», «commanditée», empirique dite de «terrain», nous avons pris position pour une sociologie dans l'action. La sociologie dans l'action que nous défendons vise à un transfert des connaissances scientifiques vers les acteurs et les effets de mobilisation⁵⁰. L'intervention sociologique consiste à faire connaître des savoirs étrangers et à organiser les conditions d'un débat, d'un échange public dans l'entreprise et l'ensemble des organisations productives. Cette sociologie dans l'action ne mythifie pas la séquence de la restitution comme moment d'appropriation d'une pensée savante et d'apprentissage cognitif où chacun devrait se rallier à l'évidence du révélé par l'intervenant.

Il semble, à tort, encore peu admissible qu'un chercheur puisse rétrograder au rang de «praticien-réflexif»⁵¹! Concluons avec F. Piotet et R. Sainsaulieu qui écrivent que «le sociologue d'entreprise est (...) facteur de réalisme». «Il doit se rapprocher du terrain par tous les moyens possibles pour restituer la vie actuelle du travail, et proposer ainsi une vision solide du socle social de l'action. Cette attitude heuristique de l'engagement n'est pas toujours facile à adopter, car elle peut gêner et paraître étrange. Il faut donc en déduire que le courage du contact autant que celui de la critique lucide et dérangeante fait partie intégrante de son armature éthique». Et les deux auteurs de remarquer que «le sociologue d'entreprise se trouve ici porteur non seulement d'une référence à des valeurs ; il participe profondément à une forme d'idéologie. S'il travaille dans et pour l'entreprise, c'est parce qu'il est convaincu que la société s'y construit ou s'y atrophie»⁵².

⁴⁸ P. Bourdieu, *Propos sur le champ politique*, PUL, 2000.

⁴⁹ Entretien avec E. Enriquez, «L'intervention pour imaginer autrement», *Education Permanente*, n° 113, 1992, p. 25

⁵⁰ P. Nicolas-Le Strat, *La relation de consultance. Une sociologie des activités d'étude et de conseil*, L'Harmattan, 2003

⁵¹ Drouard, «Chercheur et praticien ou praticien-chercheur?», *Esprit critique*, Vol. 8, n° 1, Hiver 2006, p. 2.

⁵² F. Piotet et R. Sainsaulieu, *Méthodes pour une sociologie de l'entreprise*, PFNSP & ANACT, 1994, p. 370.